

Vivre à Plappeville

bulletin municipal #107 - décembre 2022

Supplément détachable :
Calendrier 2023



**Le maire
et le conseil municipal
vous souhaitent
une Bonne Année**

et vous invitent au

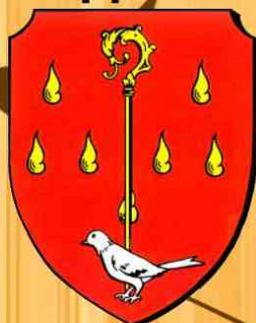
Concert de Nouvel An

Le samedi 28 janvier 2023

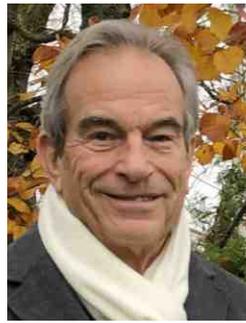
à 16 h

à la salle polyvalente

Commune de
Plappeville



Sommaire



Le mot du maire	3
Informations municipales	4
Délibérations	4
Urbanisme	5
Animations culturelles	6
Conseil Municipal des Jeunes	8
Personnel communal	9
Vie sociale	9
Environnement	10
Patrimoine	12
Vie scolaire et périscolaire	14
Supplément : Calendrier 2023	15
Communication	19
Etat Civil	19
Informations scolaires	20
École élémentaire	20
École maternelle	21
Ça s'est passé au village	22
Bon anniversaire à ...	22
11 novembre	23
Fête des voisins	24
Halloween	24
Distillerie	24
Informations associatives	25
Echange Local Plappevillois	25
Interassociation	25
Ordre des Vignerons	26
Association des Parents d'Élèves	26
Atelier des Arts	27
Une Rose un Espoir	27
Amis du Vieux Plappeville	28
Association Plappeville Loisirs	29
Association Plappeville Seniors	29
Handball Club Plappeville	30
Informations pratiques	31
À votre service	31
Infos et actus	32

Chères Plappevilloises, chers Plappevillois
Comme vous le constaterez en lisant les pages suivantes, le trimestre a été riche en animations organisées tant par la commune

que par les associations. Les élus ont fait le pari que, après deux années perturbées, il était temps de redonner aux habitants l'occasion de sortir et de se retrouver au village. Certes, cela aurait été, sans doute, encore mieux si les travaux de la salle polyvalente avaient été terminés dans les délais prévus au départ. Mais Plappeville, comme beaucoup d'autres collectivités et de particuliers, a souffert des conditions économiques qui ont impacté notre pays et l'Europe. Grâce aux efforts de chacun, les activités des associations ont pu, pratiquement toutes, être maintenues. Merci à tous ceux, qui, loin de baisser les bras, se sont largement investis pour maintenir vivante la vie associative. Ces temps difficiles sont maintenant derrière nous et, dès janvier, la salle polyvalente, entièrement rénovée, sera à nouveau opérationnelle.

La période de Noël est toujours très attendue par tous et particulièrement par les enfants pour qui la féerie de cette fête n'a pas disparu. Malheureusement, d'autres apprécient aussi ce moment de l'année et les cambriolages qui ont fortement diminué, risquent de reprendre. Soyez donc très vigilants. Une autre calamité vient, de plus en plus souvent, gâcher notre tranquillité : le démarchage à domicile qui s'adresse, prioritairement aux personnes âgées ou seules. Je rappelle ici que, dans notre commune, tout démarchage à domicile est interdit et que tout démarcheur doit se signaler en mairie pour obtenir une attestation de déclaration que chacun doit lui réclamer.

Nous voici déjà à l'aube de 2023 ! On aurait espéré une fin d'année plus rassurante mais la menace de la COVID qui n'a pas disparu, la bronchiolite qui frappe les jeunes enfants, le coût de la vie qui augmente sans cesse et les nouvelles qui nous viennent de l'étranger ne nous permettent pas d'être parfaitement sereins.

Noël : symbole de paix. Avec une pensée pour tous ceux d'entre vous qui ont traversé des moments de peine cette année et pour tous ceux qui, non loin de chez nous, passeront Noël sous les bombes, je souhaite à toutes et à tous de vivre de très belles fêtes et forme le vœu que le bonheur et l'espoir de Noël se prolongent tout au long de l'année 2023.

Bien cordialement
Daniel DeTaux



Délibérations

Conseil municipal du 20 octobre 2022

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité

AVIS FAVORABLE AU PROJET DE PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA)

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, il est proposé aux communes de l'Eurométropole d'établir un PDA autour des monuments historiques de leur territoire. Pour notre commune quatre monuments sont concernés : l'église Sainte-Brigide, le Migomay (rue Paul Ferry), le Château de Tignomont et l'immeuble situé au 81/83 rue du Général de Gaulle. Les rayons de protection de 500 m protégeant actuellement ces monuments englobent l'ensemble du village ancien et les extensions pavillonnaires. Le PDA qui couvre une superficie beaucoup moins étendue que celle du périmètre actuel se traduit par une servitude d'utilité publique qui entraîne que les autorisations de travaux peuvent être refusées ou assorties de prescriptions par l'ABF.

LES AUTRES POINTS

- Approbation du rapport définitif portant sur l'évaluation des charges transférées suite à l'adhésion de la commune de Roncourt à l'Eurométropole de Metz
- Fixation des tarifs de la distillerie à 40 € la 1/2 journée et 80 € la journée
- Mise en place d'un dispositif d'immersion professionnelle
- Attribution d'une subvention de 61,80 € à l'Interassociation en remboursement des frais engagés par l'association lors de la Fête au village 2022
- Modification des quotités du télétravail pour les agents du service administratif passant à un maximum de 3 jours par semaine
- Attribution d'une subvention de 48,40 € à l'association l'Atelier des Arts en remboursement des frais engagés par l'association lors des animations estivales
- Attribution d'une subvention de 678,50 € à l'Association des Parents d'Élèves pour sa participation à la sortie au Sénat du CMJ
- Approbation de la charte de végétalisation autorisant les administrés le souhaitant d'utiliser le domaine public pour agrémenter leur quartier après autorisation de la commune.

Ce numéro de « Vivre à Plappeville » a été tiré à 1000 exemplaires

Directeur de publication : Daniel Defaux

Comité de rédaction : Cathie Pont, Jérôme Gaire, Carole Renard, Anne-Catherine Matos

Ont également contribué : Raymond Illy, Geneviève Ostermann, Didier Denizot,

Emmanuel Paul, Anne Flücklinger, Marie-Thérèse Jung, Sandra Noël,

Richard Gaspard (correspondant local RL), les écoles, les associations

Le comité de relecture n'est pas responsable des articles transmis par les associations

Composition et mise en page : Cathie Pont & Jérôme Gaire

Imprimerie : IMPRIMIS

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement



Conseil municipal du 17 novembre 2022

LE CONTRAT DE SÉCURITÉ INTÉGRÉE ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ce contrat est un nouvel outil partenarial d'engagement entre l'Etat et les collectivités territoriales en matière de sécurité et de tranquillité publiques. Un travail de concertation et l'analyse du diagnostic local de sécurité ont permis de constater l'opportunité d'associer Metz et les 10 autres communes de la circonscription de sécurité de police, dont Plappeville fait partie, à la mise en œuvre de ce contrat dont les priorités sont, entre autres, la tranquillité résidentielle, la préservation du cadre de vie et le renforcement du dispositif de vidéo protection.

LES AUTRES DÉCISIONS

• À l'unanimité :

- Suppression et création de postes d'adjoint d'animation. Le départ à la retraite d'un agent du périscolaire a entraîné une modification de l'organigramme pour tenir compte des heures à effectuer.

Ainsi un poste à 26 h a été supprimé et remplacé par un poste à 31 h. Un poste à 21 h a été supprimé et remplacé par un poste à 26 h.

• Par 15 voix pour et 4 abstentions :

- Accord donné au maire de signer une convention avec l'Eurométropole de Metz pour la collecte des textiles, chaussures et linges de maison. Il sera demandé à la Métropole de fournir un bilan du devenir des produits collectés.

Urbanisme

Permis de construire

8, rue des Ronsseaux

Construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables

21, rue Jean Bauchez

Dépose d'un muret de clôture et gravillonnage de l'espace ouvert

9, rue du Général de Gaulle

Rénovation de façade

26, rue du Général Brion

Installation de panneaux photovoltaïques

28, rue de Tignomont

Création d'un mur de soutènement

2, rue des Plantes

Division foncière

26, rue de Tignomont

Installation de panneaux photovoltaïques

2 ter, rue du Général Brion

Installation de panneaux photovoltaïques

22, rue du Breuil

Remplacement d'huisseries (garage et fenêtres), pose de ventouse pour poêle à pellets

21, rue du Haut de Woicon

Création d'une nouvelle fenêtre de toit



Animations culturelles

La Marche des Lumières : félicitations unanimes !

La 14^{ème} édition aura été l'évènement-phare de ce trimestre. Organisée par la commune, en étroite collaboration avec l'association Pappolli-Villa, elle a suscité l'admiration et le bonheur des 300 participants qui, derrière la lanterne tenue par le président de l'association, Joseph Silési, ont suivi, dans une ambiance bon enfant, le parcours de 3 heures à travers rues, ruelles et Parc d'Arros. Impossible de se perdre car élus et bénévoles, emmenés par Jérôme Gaire, adjoint au maire délégué à l'animation, avaient disposé 480 bougies pour le baliser ! La mise en valeur par des spots lumineux de murs, bâtiments publics et arbres donnaient un caractère féérique annonciateur de l'esprit de Noël. Les haltes culturelles et artistiques prévues sur l'itinéraire ont contribué à créer ces moments de convivialité que l'on affectionne. Après un bref mais beau concert d'orgue donné dans notre église par Alessandro Urbano, co-titulaire de l'orgue du Temple Neuf, la balade a fait une première pause devant le monument aux morts où 4 comédiens de Héraudie Messine ont interprété une scénette avant de laisser les marcheurs repartir vers un autre lieu emblématique du village : la distillerie communale. En attendant que chacun ait bu son petit verre de marc juste sorti de l'alambic, offert par l'Ordre des Vignerons, les cors de chasse



du Débuché du Val de Metz ont retenti dans la nuit qui était alors bien tombée. Chacun étant réchauffé, la marche a repris à travers le Parc d'Arros et le sentier du Haut Chemin pour rejoindre le château de Tignomont dont les propriétaires, M. et Mme Nicolle, avaient ouvert les portes de la cour pour accueillir le groupe d'instruments à vent Cinq Cop. Puis, en route pour la chapelle du Carmel, exceptionnellement ouverte à un si nombreux public qui en est reparti en gardant en tête la magnifique voix de la cantatrice Lauren Stoulig, qui venait d'interpréter quelques morceaux lyriques, accompagnée par le pianiste Marlo Thinnes. C'est ensuite sur le parvis de la mairie que la marche a marqué sa dernière pause pour permettre d'assister à un spectacle donné par les cracheurs de feu du groupe Aspyros. Les ultimes flammes s'étant éteintes, c'est au salon d'honneur que s'est terminée cette belle soirée. En appréciant la musique de l'orchestre d'harmonie de Ancy-Dornot tout en dégustant vin et jus de pomme chauds accompagnés de petits gâteaux, tout le monde a pris plaisir à discuter, à commenter et, pour certains, à se retrouver, tout simplement.





Festival « Musique sur les Côtes »



accompagnée par le groupe Tenue de Soirée a convaincu le public avec de grands airs de variété et d'opéra italien. Ce fut un tout autre style à Lorry où la chorale La Croch'Cœur a séduit par ses chants extraits de la musique populaire. Et Plappeville, qui clôturait ce festival 2022, a reçu, à l'église Sainte-Brigide, le groupe Ciné Trio composé d'un pianiste,



Cette année encore, le groupe de travail intercommunal dédié au festival a fait le bon choix en proposant comme thème « Les grands airs » qui a été décliné de façons très variées. Quel que soit le concert, le public n'a pas regretté de s'être déplacé. En plus de la musique, le cadre



d'un hautboïste et d'un violoniste qui, en reprenant, à leur façon, les célèbres musiques de films illustrés par un diaporama, ont suscité admiration et chaleureux applaudissements.



qu'offrent nos églises fait toujours l'admiration des auditeurs et, en particulier, de ceux qui les découvrent pour la première fois. Scy-Chazelles a ouvert ce festival avec Venerem, un groupe de musique baroque qui a revisité de grands airs classiques dont l'originalité de l'interprétation a fait l'unanimité. À Lessy, la soprano Marie Sambora



Conseil Municipal des Jeunes

Opération propreté

À l'initiative des jeunes de la commission « environnement » du CMJ, l'ensemble de ses membres s'est retrouvé le dimanche 9 octobre au matin. Munis de sacs poubelles, de gants et de pinces, les enfants, répartis en deux groupes, ont sillonné les rues et ruelles du village à la recherche de déchets.

Ils ont été étonnés par le nombre de mégots, de papiers d'emballages et autres déchets qu'ils ont pu collecter tout au long du parcours.

En complément de l'opération de collecte, deux ruelles ont été rebaptisées « la ruelle des crottes de chien » et la « ruelle des mégots » afin de sensibiliser riverains et utilisateurs.

Les enfants de la commission ont également profité de cette opération pour présenter leur prototype de cendrier de poche confectionné à partir de



tubes de stick à lèvres.

Après l'effort, le réconfort : l'opération s'est achevée à la mairie par un goûter afin de reprendre des forces.

Un grand merci aux enfants et aux bénévoles accompagnateurs pour la réussite de cette initiative citoyenne !



Le CMJ visite le Sénat à Paris.



Le 3 novembre dernier, les 15 membres du Conseil Municipal des Jeunes de Plappeville, ont pris le train en gare de Metz, de très bonne heure, pour se rendre à la capitale, afin de visiter le Palais du Luxembourg. Sur l'invitation du Sénateur de la Moselle, Jean-Marie Mizzon, les enfants ont pu découvrir l'intérieur du Sénat et son hémicycle. Les jeunes élus ont pu également apprécier un déjeuner dans le salon « Cheminée » en compagnie de leur hôte. Une journée qui s'est terminée au pied de la tour Eiffel avant de reprendre le rail vers Plappeville !



Personnel communal

Bonne et longue retraite, Régine !



Entrée au service de la commune en 2003, Régine aura passé 19 ans au périscolaire. Au cours d'un pot d'au revoir qui rassemblait personnel et élus, le maire n'a pas manqué de rappeler toutes les qualités de Régine. Disponible, attentive au bien-être des enfants, du personnel du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire dont elle était la directrice adjointe, ses compétences et son esprit d'imagination lui ont valu d'être appréciée de tous. C'est, sans aucun doute, en partie grâce à elle que ces services fonctionnent bien et attirent un nombre d'enfants de plus en plus important malgré la baisse des effectifs de nos écoles.

Bienvenue Ludovic

Après le départ de Johann, en charge de la salle polyvalente, qui a rejoint les services de l'Eurométropole, c'est Ludovic Siess qui assure la relève. Bien connu dans notre commune pour son implication dans la vie associative, Ludovic possède de nombreuses compétences utiles pour une collectivité comme la nôtre. De plus, son attachement au village, sa motivation et sa disponibilité sont des atouts certains pour réussir dans les nouvelles missions qui viennent de lui être confiées. En quelques semaines, il a déjà su montrer ses capacités d'adaptation et se faire « adopter » par toute l'équipe technique.



Vie sociale

La tradition est maintenue....



Les colis de Noël arrivés à la mi décembre et mettent une nouvelle fois en valeur le savoir-faire de nos producteurs locaux.

Les élus se font un plaisir de venir les apporter, quartier par quartier, chez les anciens de 80 ans et plus, et faire vivre ainsi l'esprit de Noël.



Environnement

Le permis de végétaliser, qu'est-ce que c'est ?

Lors du Conseil Municipal du 20 octobre, les élus ont adopté la charte d'un nouvel outil à destination de tous les habitants de la commune : le permis de végétaliser.

Pour embellir les rues tout en apportant une réponse aux enjeux écologiques, la commune encourage ses habitants à devenir les jardiniers de leur propre rue ou quartier. Grâce au permis de végétaliser, chacun peut « s'approprier » un petit bout d'espace public pour y faire pousser fleurs et autres végétaux. Il s'agit d'accompagner le retour du végétal dans l'espace public. Ce permis confère à un habitant, ou un groupe d'habitants, l'autorisation de verdir l'espace public communal. Cette démarche permet d'être en conformité avec la loi et d'éviter que des plantations ou installations non conformes ne soient réalisées.

Certains habitants plantent déjà depuis plusieurs années des zones de la commune. Ainsi sur la place de la Fontaine au Cresson, les habitants, en accord avec la mairie, ont planté des carrés afin de verdir cette place très minérale.

Afin d'être autorisé à occuper temporairement le domaine public, il suffit de fournir sur papier libre votre projet de verdissement (il peut être accompagné de photos de la zone que vous souhaitez occuper, d'un croquis, d'une liste de plantes...) ainsi que vos coordonnées. La commission environnement et patrimoine se réunira ensuite pour étudier les projets et vous autorisera à le réaliser.

Les possibilités de végétalisation sont multiples :

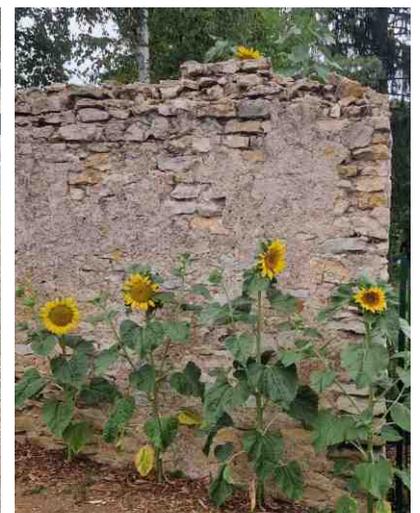
- pieds d'arbres
- pieds de murs
- bacs existants
- créations de fosses de plantation ou dé-bitumage le cas échéant. Ces actions sont à réaliser exclusivement par des personnes dûment

mandatées par la commune.

Les quelques règles à respecter seront les suivantes : planter et entretenir l'espace accordé, notamment en supprimant les fleurs fanées et les branches sèches, en arrosant de façon mesurée le massif, en renouvelant le paillage ou les plantations le cas échéant et en désherbant manuellement, éliminer les déchets de taille ou d'entretien, veiller à maintenir un passage suffisant aux piétons et préserver les ouvrages et mobiliers urbains.

Les élus souhaitent recommander l'utilisation d'espèces locales et vivaces, peu consommatrices d'eau, mellifères ou qui attirent les insectes. Il sera nécessaire d'adapter le choix des espèces plantées à l'exposition de la zone à végétaliser et au type de sol. Le travail du sol devra être manuel et superficiel (maximum 10 cm pour les semis et 25 cm pour les plantations). Les plantations et semis en pleine terre plutôt qu'en pots sont vivement conseillés.

Les plantes épineuses, allergènes et urticantes, végétaux disproportionnés par rapport au projet, plantes envahissantes ou invasives seront à proscrire. Bien entendu, les plantations au pied des poteaux publics ou entravant la circulation ou l'accès aux propriétés riveraines ne seront pas autorisées. Et conformément à la législation en vigueur, l'utilisation de tout désherbant, pesticide ou encore engrais de synthèse est banni.





Aménagement du Parc du Breuil, retour sur la réunion publique du 22 octobre 2022



Une trentaine de personnes, riverains, associations et utilisateurs du Parc du Breuil se sont déplacés au salon d'honneur pour participer, avec les élus, à la réflexion sur l'aménagement du Parc du Breuil qui s'appuyait sur un schéma de principe élaboré par le CAUE de la Moselle.

Tout d'abord, les élus ont exposé les objectifs de cet aménagement, dont la priorité est de conserver le caractère rural du parc. Ils suggèrent de

conserver la perspective ouverte vers le Mont Saint-Quentin depuis la rue du Général de Gaulle, de proposer du stationnement le long de la rue du Breuil et d'améliorer l'accès piétonnier et cyclable. Un sentier sera créé à l'arrière du centre Alpha, il reliera la place Albert Thiam et le Parc du Breuil. Tout en maintenant un grand espace libre afin d'accueillir les grandes manifestations, des espaces multi-activités à destination de toutes les générations pourraient y être créés : des structures de jeu pour enfants, une zone permettant aux plus grands de s'initier à la maîtrise de leur vélo, des tables de pique-nique, des bancs, des gradins utilisant la

penne... Ces propositions sont accompagnés d'exigences environnementales : ne pas imperméabiliser les sols, assurer des plantations en pleine terre, développer des zones d'ombrage, favoriser la biodiversité, renaturer le ruisseau du Corchu et développer une zone humide.

L'interrogation majeure des riverains et utilisateurs de ce parc reste la sécurité : des solutions seront apportées, notamment, l'accès de la zone de prairie aux véhicules non autorisés. Le souhait d'équipements complémentaires, à destination des plus jeunes est important pour les usagers. Les besoins des associations organisatrices de manifestations seront également entendus.

Toutes ces propositions seront étudiées.



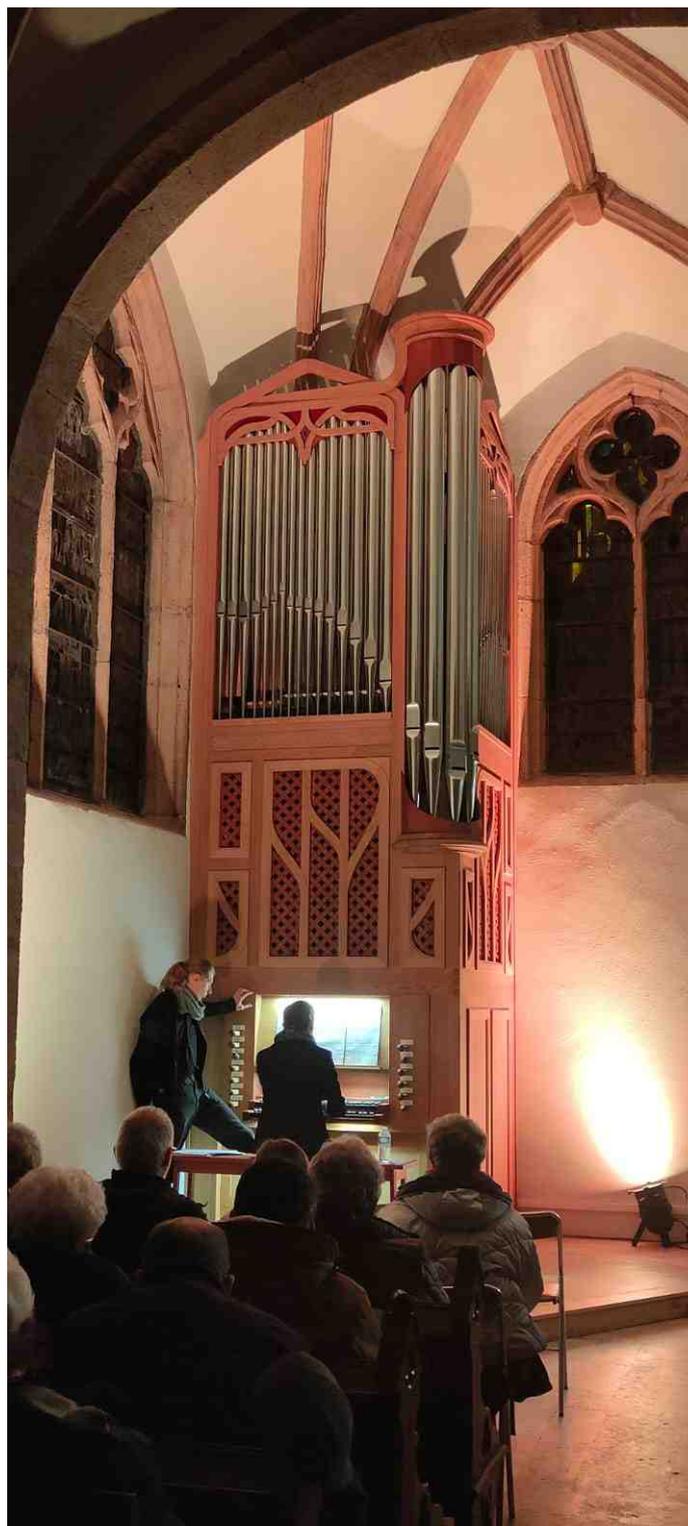


Patrimoine

Le nouvel orgue magistralement inauguré

En juin 2018, deux jeunes adultes, qui s'étaient introduits dans l'église en brisant un vitrail, s'étaient amusés, sans imaginer les conséquences de leur jeu, avec bougies et briquets à proximité de l'orgue. Arriva ce qui devait arriver : les partitions et l'orgue se sont embrasés. L'orgue a été détruit et l'église, envahie par la fumée, complètement noircie. Les travaux de remise en état des lieux ont pris des semaines pour rendre notre église à nouveau belle. L'orgue, élément le plus fragile de notre patrimoine a dû être reconstruit entièrement bien que quelques pièces aient pu être démontées et réutilisées. Vu la difficulté technique et la spécificité de l'instrument, seule la facture d'orgues Koenig de Sarre-Union a accepté d'assurer le chantier de reconstruction pour un coût de 231 538 € TTC. Ce fut un réel défi pour Julien Marchal, principal artisan de ce beau travail, car il s'agissait de placer l'orgue et toute la « machinerie » dans un espace contraint de 2,5 m² sans empiéter sur les vitraux. Au final, c'est une véritable œuvre d'art qui a pris place dans notre église.

Après plusieurs reports, l'inauguration de ce magnifique instrument a eu lieu le 19 novembre dernier. Pour le concert inaugural, il fallait un organiste de grande renommée. La commune a donc fait appel à Thierry Ferré, titulaire des orgues de la cathédrale Saint-Etienne de Metz, qui a été élève de son prédécesseur à ce poste : Norbert Pétry bien connu dans la région. Ce concert d'orgue unanimement apprécié pourrait bien être le premier d'une nouvelle tradition à Plappeville.





Restauration des lavoirs : la convention avec la Fondation du Patrimoine signée



En même temps que les travaux de restauration des lavoirs reprennent avec le remplacement des pierres des bacs, la commune a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine, le 23 novembre dernier.

À l'origine, la commune pensait financer seule l'opération. Cependant, lors du piquage des enduits, l'entreprise de restauration du patrimoine Léon Noël, a constaté que sur les deux lavoirs, des infiltrations entre l'enduit béton et la pierre de Jaumont avaient fait pourrir cette dernière. Il était donc indispensable de remplacer des blocs entiers de pierre. Profitant de ce nouvel élément, la commune a souhaité remplacer la margelle en béton par des margelles en pierres de taille. Le budget de 18 176 € prévu pour la restauration est passé alors à 55 749 €. Il a donc fallu chercher des subventions complémentaires. L'Eurométropole de Metz a répondu favorablement à la demande et la commune est en attente de la réponse de la région Grand-Est.

Parallèlement, les élus se sont tournés vers la Fondation du Patrimoine. Reconnue d'utilité publique, elle se mobilise pour récolter des dons qui serviront à co-financer la restauration des lavoirs.

Toute personne le souhaitant peut donc participer à cette opération en remplissant un bulletin de don, disponible en mairie ou en se connectant sur le site internet de la Fondation : www.fondation-patrimoine.org/80157. Cette adresse internet permet d'accéder directement à la page concernant l'opération de restauration des lavoirs de Plappeville. Les dons de particuliers ou d'entreprises sont déductibles des impôts.



Sachez également que cette association peut financer des travaux de restauration extérieure de patrimoine privé qui ont un caractère architectural intéressant. N'hésitez pas à les contacter au 03 83 46 86 35 ou à l'adresse mail lorraine@fondation-patrimoine.org.





Vie scolaire et périscolaire

Départs en retraite

En même temps que Régine Gaire, qui prenait sa retraite du périscolaire, Josiane Château quittait l'école « les Venelles » après 38 ans de bons et loyaux services en tant qu'employée de sociétés de nettoyage. Pour les remercier de leur dévouement, la commission vie scolaire et périscolaire ainsi que



l'équipe municipale ont organisé le vendredi 18 novembre 2022 un verre de l'amitié. Nous leur souhaitons de profiter pleinement de leur retraite bien méritée.

À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine.



La classe de CM2 s'est rendue à l'arboretum, vendredi 25 novembre 2022 accompagnée par leur enseignante, Laure Gobry. Sur les conseils de Michel Renner, président de l'association des Naturalistes du Saint-Quentin, les

élèves ont planté leur arbre : un Sorbier des Oiseleurs.

Michel Renner a ensuite expliqué aux enfants l'origine de l'Arboretum et le choix des différentes essences plantées au fil des ans.

À l'issue de la présentation, la commission vie scolaire a offert une collation aux enfants.



Le succès d'Halloween



À l'occasion d'Halloween, l'APE a organisé, le dimanche 30 octobre 2022, une chasse aux trésors dans le Parc d'Arros : plusieurs

ateliers permettant aux enfants de résoudre des énigmes et de gagner des bonbons.

La commission vie scolaire s'est jointe à l'évènement en offrant le goûter aux enfants, venus nombreux.

2023 à Plappeville

calendrier des manifestations





JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Vendredi 6 janvier**Galette des Rois**

Association Plappeville Loisirs
Salle polyvalente

Dimanche 22 janvier**Fête de la Saint-Vincent**

Ordre des Vignerons de Plappeville
Salle polyvalente

Samedi 28 janvier**Concert du Nouvel An**

Municipalité
Salle polyvalente



FEVRIER

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Samedi 4 février**Assemblée générale**

Association Plappeville Loisirs
Salle Polyvalente

10, 11 et 12 février**Festival de Théâtre Rideau !**

Municipalité
Salle polyvalente & Salon d'honneur

Vendredi 24 février**Conférence "Le masque de Fer"**

Amis du Vieux Plappeville
Salon d'honneur



MARS

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Samedi 4 mars**Repas dansant**

FC Lorry-Plappeville
Salle polyvalente

Dimanche 12 mars**Carnaval**

Association des Parents d'Elèves
Salle polyvalente

Dimanche 19 mars**Repas des Aînés**

Municipalité
Salle polyvalente

Samedi 25 et dimanche 26 mars**Marché de Printemps**

Association Plappeville Loisirs
Salle polyvalente



JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Samedi 1^{er} juillet**Spectacle de l'école Maternelle**

Ecole maternelle "Les Séquoiäs"
Salle polyvalente

Du 10 au 31 juillet**Animations estivales**

Municipalité



AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Du 1^{er} au 31 août**Animations estivales**

Municipalité



SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Dimanche 3 septembre**Les artistes dans le parc**

Municipalité
Parc d'Arros

Mercredi 6 septembre**Réunion d'inscriptions**

Association Plappeville Loisirs
Salle polyvalente

Dimanche 17 septembre**Journée du souvenir**

Souvenir Français
Monument aux Morts

Dimanche 24 septembre**Randonnée des lavoirs**

ASPTT METZ / Association Plappeville Loisirs
Lavoir du bas

Plappeville

Manifestations 2023

AVRIL

L M M J V S D

					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Dimanche 2 avril

Marche populaire "La Quentinnoise"

Club Vosgien

Salle polyvalente

Dimanche 30 avril

Marche populaire "La Plappevilloise"

Municipalité

Salle polyvalente

MAI

L M M J V S D

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Lundi 8 mai

Victoire 1945

UNC

Monument aux Morts

Samedi 13 et dimanche 14 mai

Marché de potiers

Municipalité

Parvis et abords de la mairie

Dimanche 21 mai

Bourse aux plantes

Echange local Plappeville

Salon d'honneur

Dimanche 21 mai

RAID Moselle Nature

SDIS de la Moselle

Salle polyvalente / Parc du Breuil

Vendredi 26 mai

Soirée poétique

Amis du Vieux Plappeville

Salon d'honneur

JUIN

L M M J V S D

			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Samedi 10 et dimanche 11 juin

Trail du Saint-Quentin

UA2M

Salle Polyvalente

15, 16, 17 et 18 juin

Fête au village

Interassociation

Eglise / Mairie / Parc du Breuil

Samedi 24 juin

Spectacle de l'atelier Théâtre enfants

Association Plappeville Loisirs

Salon d'honneur



27, 28, 29 mai

Rassemblement Eclaireurs et Eclaireuses

Eclaireurs et Eclaireuses de France

Salle polyvalente et Parc du Breuil

OCTOBRE

L M M J V S D

						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Dimanche 1^{er} octobre

Théâtre : Arrêtez vos salades !

Association Plappeville Loisirs

Salle polyvalente

Jedi 12 octobre

Festival "Musiques sur les côtes"

Municipalité

Eglise Sainte-Brigide

Dimanche 29 octobre

Animation d'Halloween

Association des Parents d'élèves / Municipalité

Parc d'Arros / Salon d'honneur

Samedi 30 septembre

Théâtre : Arrêtez vos salades !

Association Plappeville Loisirs

Salle polyvalente

NOVEMBRE

L M M J V S D

		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Samedi 11 novembre

Armistice 1918

Municipalité

Monument aux Morts

Samedi 11 et dimanche 12 novembre

Marché de Noël

Association Plappeville Loisirs

Salle Polyvalente

Samedi 18 et dimanche 19 novembre

Salon de vigneron Plappevignes

Société des vins d'auteurs

Salle polyvalente

Samedi 18 et dimanche 19 novembre

Exposition

Atelier des Arts de Plappeville

Salon d'honneur

DECEMBRE

L M M J V S D

				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Samedi 2 décembre

Soirée raclette

Eclaireuses et Eclaireurs de France

Salle polyvalente

Dimanche 17 décembre

Spectacle de Noël

Municipalité

Salle polyvalente

Samedi 25 novembre

Marche illuminée

Municipalité / Pappoli-Villa

Départ de l'église

Dimanche 26 novembre

Bourse aux jouets

Association Plappeville Loisirs

Salle polyvalente



Numéros utiles

Mairie de Plappeville

14 rue Paul ferry
57050 Plappeville
accueil@plappeville.fr
www.plappeville.fr
03 87 30 40 75

Périscolaire

14b rue Paul Ferry
03 87 31 14 39

École maternelle "Les Séquoias"

14b rue Paul Ferry
03 87 32 24 61

École élémentaire "Les Venelles"

Place Louis Viansson Ponté
03 87 32 24 66

Multi-accueil, Familles Rurales de Plappeville

Mélissa Grün
rue du Pâquis
magribouille57@orange.fr
03 87 17 31 06

Association Plappeville Loisirs

Pascal Gaire
2, place Viansson Ponté
plappeville.loisirs@gmail.com
03 87 31 32 88 ou 06 73 99 51 79

FC Lorry-Plappeville

Claude Kuhl
Stade Municipal - Place Albert Thiam
lorryplappeville.fc@moselle.lgef.fr
06 41 59 58 74

Handball Club Plappeville

Mélissa Bau
5657115@ffhandball.net

Éclaireuses, Éclaireurs de France

Groupe de Plappeville, 2 place Viansson Ponté
eedf.plappeville@gmail.com
06 89 84 57 70

Association des Parents d'Élèves

Alexandra Porquet-Fusier
ape.plappeville@gmail.com
06 25 66 02 66

Ordre des Vignerons

Denis Beltzung
06 27 59 22 66
beltzung.denis@gmail.com

Les Amis du Vieux Plappeville

Alain Trincal
06 78 64 99 62
trincal.alain@orange.fr

Pappoli-Villa

Joseph Silesi
03 87 30 42 39

Les Naturalistes du Saint-Quentin

Michel Renner
michel.renner57@gmail.com
liegeois53@gmail.com

Echange Local Plappeillois

Anne-Sophie Guenot
elp.plappeville@gmail.com
elp.plappeville.seliweb.net

Le Souvenir Français

Christelle Nézet

Union Nationale des Combattants

Edouard Pont
06 64 41 43 37
unc-plappeville@outlook.fr

Atelier des Arts

Monique Stébé
mstebe57@gmail.com

Association Plappeville Seniors

Josyane Sérafin
06 80 83 03 27
josiane.serafin@numericable.fr

Conseil de Fabrique

Bertrand Mariotte
03 57 28 38 86

Interassociation

Sylvie Delbary
interassociation.plappeville@gmail.com



Communication

CityAll : les manifestations mais aussi les alertes !

CityAll est un outil de communication mis en place par l'équipe municipale dès le début du mandat. Sans collecter vos données personnelles, cette application pour téléphone portable permet de vous « abonner » aux informations plappevilloises. Vous recevez ensuite des notifications sur votre mobile.

Nous sommes vigilants à ne pas vous surcharger de messages. C'est pourquoi nous avons fait le choix de ne vous transmettre via cette application que les informations concernant la commune :

- manifestations communales à venir
- actualités
- alertes (météo, travaux ...)



Cet hiver, réséda (ex URM) a mis en place un système d'information des élus communaux la veille d'éventuels délestages électriques. Nous ne manquerons pas de vous relayer l'information via l'application CityAll.

Pour installer l'application, utilisez le QRcode figurant en dernière de couverture.

Bienvenue à Plappeville !



Comme chaque année, la municipalité a tenu à recevoir les nouveaux arrivants au salon d'honneur de la mairie afin d'une part, de faire connaissance, mais également pour leur présenter le village, son histoire, ses animations ... Chaque nouveau résidant s'était vu remettre en mains propres, quand cela avait été possible, une invitation par l'élu de son quartier. Les néo-Plappevillois ont été sensibles à cette démarche et se sont déplacés nombreux en mairie le 15 octobre.

Etat civil

Naissances



20 octobre

Victor Penin

05 novembre

Tommy Tetart



École élémentaire

À quoi sert la collecte des bouchons ?

Le vendredi 25 novembre, l'école élémentaire a accueilli Mme Vergnole et sa fille, Alice, toutes deux atteintes du syndrome d'Ehlers Danlos, maladie en faveur de laquelle sont collectés les bouchons.

Cette matinée d'échanges a permis aux élèves d'en savoir un peu plus sur le parcours et l'utilisation de ces bouchons : ils sont emmenés en Alsace, lavés, réduits en copeaux, colorés éventuellement, puis les copeaux sont soit refondus pour fabriquer des réhausseurs, des sièges auto, des coques de



rétroviseurs, soit vendus, et l'argent est reversé aux familles pour aider à l'achat de fauteuils roulants, de prothèses auditives, etc...

Le thème de la maladie a été abordé, notamment le handicap, Alice étant aujourd'hui en fauteuil roulant, également la discrimination et le harcèlement. Alice était harcelée au collège car personne ne la croyait malade, on lui abimait son fauteuil. Il a aussi été question de vivre ensemble, d'accepter la différence, de solidarité et d'entraide.

Les enfants ont beaucoup participé à ces échanges, les classes des plus grands ayant donné lieu à des débats intéressants.

La consigne est passée : ramener le plus de bouchons possible à l'école !



Dictée ELA

Le lundi 17 octobre, les élèves de CMI et CM2 ont participé à la dictée ELA ; cette année, la dictée était écrite par Mohamed Mbougar Sarr, romancier sénégalais ayant obtenu le Prix Goncourt en 2021. La dictée a été lue par Sébastien Renouard, ancien footballeur du FC Metz, en présence de Théo Maître, petit garçon atteint d'une leucodystrophie, et de sa famille. La dictée était difficile, mais tous les enfants se sont appliqués pour donner le meilleur d'eux-mêmes.





Le CM2 à la piscine

Les élèves du CM2 sont allés, tous les jeudis, à la piscine d'Ars-sur-Moselle du 22 septembre au 24 novembre. La classe était divisée en 2 groupes : les nageurs avec un maître-nageur, les non-nageurs avec leur maîtresse. Tout au long des 8 séances, les

élèves ont bien progressé, et 13 d'entre eux ont pu valider le diplôme du « savoir nager ». Chaque semaine, un parent accompagnait la classe, le bus était financé par la mairie, et les entrées payées par l'APE.

École maternelle

Les élèves de l'école maternelle marchent dans Plappeville

Depuis la rentrée de septembre, les enfants de l'école maternelle ont repris la marche à pied dans le village.

La visite du chantier de la salle polyvalente, très prisée, permet de suivre l'avancement des travaux et donne même des idées aux enfants qui essaient de redresser les « murs penchés » que l'on peut apercevoir au gré de nos promenades !



[Pré-inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée 2023](#)

Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant né en 2020 à l'école maternelle « Les Séquoias » sont priées de se signaler par mail avant le 31 janvier 2023 aux adresses suivantes :

- accueil@plappeville.fr et ce.0570462@ac-nancy-metz.fr

en indiquant en objet « inscription scolaire 2023 »

Bon anniversaire à ...

Mariette Frisch a soufflé ses 90 bougies !

D'origine polonaise, Mariette Frisch, à l'âge de 20 ans, était venue en vacances chez son frère qui habitait à Metz. À la fin de son séjour, elle a décidé de ne plus reprendre sa valise et de s'y installer à son tour. C'est là qu'elle a rencontré son mari et qu'ils ont vécu jusque 1966 date à laquelle ils ont construit leur maison à Plappeville qui, pour elle, est le meilleur village pour bien vivre. Trois enfants sont nés de ce mariage dont sa fille, Eliane, qui demeure également dans notre commune. Son mari, décédé en 2002 lui a laissé un grand vide mais aujourd'hui elle est heureuse de se savoir bien entourée par toute sa famille qui compte 5 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants. En forme, en

partie grâce à ses séances quotidiennes de vélo d'appartement, elle est bien connue au Foyer des Anciens qu'elle fréquente régulièrement car c'est une passionnée de belote !



90 bougies aussi pour Roberte Pillet !

C'est avec grand plaisir que Roberte Pillet a accueilli Daniel Defaux, maire, Geneviève Ostermann, déléguée à la vie sociale et Christine Meurer, conseillère municipale du quartier venus lui souhaiter son anniversaire. Le plaisir ne fut pas moins grand pour les élus de partager un moment avec une alerte nonagénaire. Ancienne employée de la « grande poste » près de la gare, elle a consacré beaucoup de son temps libre à voyager. Elle garde

bien vivant les souvenirs de ses grands voyages dont elle aime parler. Elle ne se sent pas seule car son fils qui n'habite pas loin lui rend très souvent visite et elle sait pouvoir compter sur son voisinage pour lui proposer ses services, ce qu'elle apprécie particulièrement. De plus, elle reste toujours en contact avec ses amies qu'elle a connues au cercle féminin et se retrouvent de temps en temps.

Brioche de l'Amitié

3 612 € pour 693 brioches vendues au profit de l'AFAEDAM, Enfance et Jeunesse inadaptée de la Région Messine.

Merci aux généreux donateurs ainsi qu'aux bénévoles qui ont fait du porte-à-porte pour cette action dans la commune de Plappeville.

Sœur Marie-Rose : centenaire !

C'est en bonne Alsacienne que sœur Marie-Rose, notre toute nouvelle centenaire, nous a reçus au Carmel autour d'une table où elle avait disposé gâteaux, verres et, bien sûr, une bonne

bouteille. Il faut dire que 100 ans, ça se fête ! Entrée au Carmel de Metz, rue des Trinitaires, en 1946, elle l'a suivi lorsqu'il s'est installé dans notre commune en 1951. L'histoire du Carmel, elle la connaît donc bien et sait très bien en parler. Elle reste la mémoire vivante de la communauté ! Très travailleuse il y a quelques années, elle avoue maintenant passer beaucoup de temps à lire la Bible. Malgré quelques graves aléas de santé qu'elle préfère oublier, sœur Marie-Rose a conservé son caractère jovial dont elle fait bénéficier la communauté et les invités qui lui rendent souvent visite.



Commémoration du 11 novembre

La manifestation a rassemblé un très nombreux public parmi lequel on comptait parents, enfants accompagnés par Sophie Vagnier, directrice de l'école élémentaire, président(e)s des associations et Plappevillois(e)s. En outre, on notait la présence de Jean-Luc Bohl, conseiller départemental. Après le mot d'Edouard Pont, président de la section UNC de Plappeville, la lecture du message de M. Lecornu, ministre des Armées, et Mme Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, par le maire, les élèves ont déposé un petit drapeau à l'évocation de chacun des 36 noms des soldats de notre commune morts pour la France. Ensuite, ils se sont joints à la chorale dirigée par Chantal Tilly pour chanter la Marseillaise qu'ils avaient consciencieusement apprise en classe.



Petit retour cet été avec les voisins de la rue Paul Ferry

Le 8 juillet, les riverains de la rue Paul Ferry et des alentours s'étaient retrouvés sur le parvis de la mairie pour une soirée conviviale entre voisins.



Le quartier des Marivaux fête Halloween



Les enfants du quartier des Marivaux se sont donnés rendez-vous le lundi 31 octobre pour fêter Halloween. Après avoir informé les riverains quelques jours auparavant de leur passage, ils se sont retrouvés devant l'église, rivalisant de déguisements terrifiants et effrayants. Ils ont ensuite fait du porte-à-porte, clamant « des bonbons ou un sort ! ».

Peu de distillateurs cette année

Lappeville fait partie de ces villages qui possèdent encore une distillerie communale, vestige d'un passé rural pas si lointain. Les mirabelles et les quetsches constituent habituellement l'essentiel des fruits distillés. Cette année, effet peut-être de la sécheresse, ces fruits ont manqué. Résultat : peu sont passés par l'alambic cette année ! Coings et rafles de raisin (résidus après vinification) les ont remplacés.



Echange Local Plappevillois

Des échanges sur le thème de Noël



ELP poursuit son objectif de partage de biens et services gratuitement entre Plappevillois. Il suffit de s'inscrire à l'association moyennant une cotisation annuelle de 12 €, inchangée cette année, puis de proposer un bien ou un service sur le site internet de l'association.

Quelques exemples d'offres et de demandes réalisées :

- Garde d'un chien
- Don de dalles de bétons
- Prêt d'une scie sabre
- Aide à la taille de pieds de vigne
- Don d'une tondeuse manuelle
- Don de sacs de feuilles pour le maraîchage
- ...



QUELQUES NOUVELLES DE NOS RÉUNIONS APPELÉES ELP CAFÉ :

Les fêtes de fin d'année approchant, un atelier créatif de couronnes décoratives végétales avec comme supports des sarments de vigne s'est déroulé chez Yvette Illy.

Le samedi 26 novembre, quelques adhérents se sont réunis pour un atelier pâtisserie. Ils ont confectionné de délicieux gâteaux et échangé les recettes dans une ambiance amicale et gourmande.

La visite à l'usine de traitement des déchets n'a pu avoir lieu, l'inscription aux visites du Centre de Valorisation des Déchets et de la Station d'épuration étant actuellement suspendue en raison de la situation sanitaire.

Notre ELP Café consacré à la Bourse aux plantes devrait se dérouler en mai.

ELP vous souhaite de passer de très bonnes fêtes ainsi que le meilleur pour la nouvelle année.

Contact : elp.plappeville@gmail.com - 06 83 59 12 38

Interassociation

La fête au village se prépare tout doucement

Lundi 7 novembre, l'Interassociation a tenu sa première réunion de préparation de l'édition 2023 de la fête au village. En présence des présidents d'association, du maire, Daniel Defaux, et des bénévoles, Christian Stutzmann, trésorier, a fait un point sur le bilan de la fête qui s'est déroulée du 24 au 26 juin dernier. Le comité et la commune

réfléchissent sur une éventuelle fusion de la fête au village avec la fête foraine, afin de dynamiser davantage la manifestation et la rendre plus attractive. Après les pourparlers en cours, le programme sera établi avec tous les acteurs de l'évènement.



Ordre des Vignerons

Après le vin ... le marc !



L'Ordre des Vignerons perpétue la tradition vitivinicole de la commune depuis de nombreuses années.

Après les vendanges de septembre et la dégustation du Beaujolais nouveau, l'Ordre des Vignerons a contribué au succès de la marche des lumières en accueillant les marcheurs à distillerie communale. Le Grand Maître, Denis Beltzung, a détaillé le mode opératoire des étapes de la distillation et chaque participant s'est vu offrir un petit verre de marc fort

apprécié.

Après deux années de crise sanitaire, l'Ordre des Vignerons prépare sa traditionnelle fête de la Saint-Vincent, perpétuée par l'Ordre depuis 1975, qui aura lieu le 22 janvier 2023.

Cette fête se compose de trois temps forts : le défilé, la messe et le repas dansant à la salle polyvalente. Cette dernière partie festive rassemble le plus de participants.

Vous trouverez, sur le flyer joint à cette revue, le déroulé, le menu et les conditions de réservation.



Association des Parents d'Élèves

Halloween

Le dimanche 30 octobre, l'Association des Parents d'Élèves de Plappeville a organisé, à l'occasion d'Halloween, une chasse aux trésors. Petits et grands ont pu déambuler dans le parc d'Arros à la recherche des différents indices permettant de saisir le trésor de la sorcière ! Grâce au temps clément et à l'implication des bénévoles, 25 groupes de 4 personnes ont participé à cet évènement !



Atelier des Arts

Expo



Chaque 3^{ème} week-end de novembre, les adhérents de l'Atelier des Arts présentent leur travail de l'année lors d'une exposition. Cette année, deux invités d'honneur ont agrémenté cette présentation : Laurent Geny, artiste de Plappeville, aux dons multiples (poterie et marqueterie), et Jean-Marie Jénot, artiste-peintre surréaliste (thème des diaphanes) dont l'atelier est installé à Lorry-lès-Metz.

Les membres de l'Atelier ont présenté des œuvres très diversifiées: poteries utilitaires ou décoratives, peintures utilisant différentes techniques (aquarelle, Pastel, acrylique, huile...).

Cette exposition a eu un très grand succès, vu le nombre important de visiteurs, malgré un temps maussade. De plus, cette année, les enfants qui ont participé à l'atelier poterie dans le cadre des animations estivales ont exposé leurs travaux avec beaucoup de fierté.

Les ateliers pastel et aquarelle, très attractifs, sont au complet ! (une séance par mois). L'atelier poterie se déroule sur 3 demi-journées et les membres préparent Noël !

Pour information ou renseignements concernant notre atelier :

Mme Stébé : mstebe57@gmail.com

Mme Tilly : chantal.tilly@sfr.fr

Mme Schmitt Michelle :

michelle.schmitt2@wanadoo.fr



Une Rose un Espoir

ROSE

R : Réactivité, de la part des municipalités et des partenaires pour développer le nouveau secteur Metz-Ouest de l'association une Rose un Espoir dès janvier 2022.

O : Objectif, s'installer dans le paysage de 3 municipalités : Le-Ban-Saint-Martin, Longeville-lès-Metz, Plappeville, ainsi que dans le cœur de leurs habitants.

S : Solidarité, une opération impulsée par le Président Benoît Mathis et ses bénévoles, ayant rencontré un si grand élan de générosité pour cette

première année.

E : Engouement, à travers les dons des habitants qui ont permis, pour cette première édition, la remise d'un chèque de 8 000 € au bénéfice de la Ligue contre le cancer de Moselle.

Nous avons hâte de vous rencontrer et nous vous invitons à nous rejoindre lors de la prochaine aventure les 29 et 30 avril 2023.

Contact : Benoit Mathis, 06 22 59 99 30.

Informations à venir : Facebook « Une Rose un Espoir secteur Metz-Ouest ».



Les Amis du Vieux Plappeville

Journées européennes du patrimoine de l'Eurométropole de Metz



Le groupe Culture et Patrimoine de l'association des « Amis du Vieux Plappeville » et l'association « Plappeville Plus Verte » membres de l'AAPPAN, ont participé aux Journées Européennes du Patrimoine organisées sur le Mont Saint-Quentin par l'Eurométropole de Metz les 17 et 18 septembre derniers.

Dans un espace naturel, des points stratégiques retracent l'histoire à travers les siècles.

Nos associations ont encadré durant ces 2 journées plusieurs groupes de visiteurs pour des visites guidées sur 2 sites :

La ferme Saint-Georges, ouvrage d'avant-garde pour l'époque, conçu et réalisé par un entrepreneur allemand Georges Weis dès 1881.

Sur ce site isolé, des particularités très ingénieuses au niveau pratique et manutention : pour l'approvisionnement en eau, adjonction d'une pompe dite « bélier hydraulique » installée au fond d'un regard en aval de la colline permettant la montée de l'eau dans les réservoirs en complément de l'eau de pluie déjà récupérée, le tout sans autre énergie...

Dans l'étable, environ une centaine de bovins et chevaux tournés vers l'allée centrale, auges et râteliers alimentés par des chariots sur rail central ainsi que des trappes supérieures permettant l'approvisionnement en foin du grenier ayant un accès extérieur pour les charrettes.

Le Mont Saint-Quentin, colline du Tigni Mons (Mont des Charpentes), aux vastes espaces forestiers, fournissant le bois des charpentes à la cité gallo-romaine Divodurum (Metz).

Les crêtes sont occupées par les Néolithiques (descendants des Danubiens) attirés par les forêts en hauteur.

Fin du III^e siècle, implantation médiomatrique d'où empreintes de chemins celtes. La période romaine

va conforter ces voies en routes d'accès avec, sur le versant Chazelles, un abri (servant de contrôle) un castellum devenu Chazelles. À cette période, établissement de villages sur les coteaux du Mont. Haut lieu de culte, au sommet, à la cote 368, des cérémonies « druidiques » avec sanctuaires et autels ont lieu.

Apparition du christianisme sur le Mont avec édification d'une église en 977, beaucoup plus tard, un chemin de croix en 1859.

Périodes difficiles de 1324 à 1639, invasions, guerres, les troupes de Charles Quint en 1552 pillant, détruisant l'église et occupant avec 30 000 hommes le sommet du Mont.

Dès la fin du Moyen Âge jusqu'au XVIII^e siècle, période horrible de la sorcellerie sur le Mont avec un énorme gibet aux 4 piliers.

Le Mont est également un haut lieu de communication avec le télégraphe de Chappe en 1794 et le relais hertzien en 1952.

Dès 1867, militarisation des espaces, implantation du groupe fortifié Saint-Quentin avec 3 zones de servitudes.

Le Mont Saint-Quentin, lieu emblématique du paysage messin, vu de l'esplanade de Metz, site classé de 1 375 ha, riche en diversité floristique et faunistique, est un véritable laboratoire de biodiversité au travers de ses écosystèmes.

Son évolution reste parfois surprenante, étant une zone de détente, de découvertes, de longue histoire, nécessitant des investissements, où de multiples travaux de valorisation, d'entretien, de sécurisation y ont été réalisés sachant qu'il constitue l'héritage des futures générations.

Il y a une magie à tout vouloir regarder et il faut être venu pour vouloir revenir et nos aspirations profondes sont de vous inviter à parcourir ces lieux ayant en fond de toile « l'intelligence de la nature ».



Association Plappeville Loisirs

Les Loriots ont reçu les Têtes à Plapp'

G aëlle, Stéphanie, Valérie, Sylvie, Jean-Louis, Cyril et Richard de la troupe de théâtre amateur les Têtes à Plapp', de l'Association Plappeville Loisirs, ont joué leur pièce Toc-Toc de Laurent Baffie, le jeudi 24 novembre à l'espace Philippe de Vigneulles à Lorry-lès-Metz. Près de 80 personnes ont pu, une fois de plus, rire aux éclats grâce à la séance de thérapie du Docteur Stern avec ses patients atteints de troubles obsessionnels compulsifs ! À la fin de la représentation, Philippe Gleser, maire de Lorry-lès-Metz, et sa 1^{ère} adjointe Annie Bayart, ont offert le verre de l'amitié au public qui a pu échanger avec les membres de la troupe sur cette soirée agréable pleine d'humour.



Association Plappeville Seniors

Nouveau nom ... nouvelles activités



L e Foyer des Anciens devenu Association Plappeville Senios propose de nouvelles activités.

Au programme : des échanges, des sorties, de la culture, des rencontres poétiques, des ateliers informatique et mémoire, formation aux premiers secours et bien d'autres projets que vous pouvez

venir enrichir en nous rencontrant les jeudis après-midi.

Suite au succès de la gym douce du lundi matin, un 2^{ème} groupe est envisagé.

Venez nous rejoindre dans une ambiance chaleureuse et conviviale !

Josiane Sérafin - 06 80 83 03 27

josiane.serafin@numericable.fr





Handball Club Plappeville

Le handball à Plappeville : un club motivé et dynamique !



envisager un rapprochement permettant de constituer une belle et dynamique équipe. La saison a déjà commencé permettant aux filles d'engranger des souvenirs et de belles rencontres sportives.



Le Handball Club de Plappeville a profité de la venue de l'équipe de France féminine de handball le 30 septembre pour assister, dans l'enceinte des Arènes, à la rencontre amicale contre l'équipe d'Allemagne. Nous étions plus de 65 petits et grands à aller les encourager. Succès de cette sortie à la fois ludique et éducative qui a permis à nos jeunes de côtoyer et admirer les joueuses mais aussi de visualiser les schémas tactiques.

Concernant la partie Handfit, l'activité proposée le samedi matin bat son plein permettant à chacune d'approfondir sa technique sportive en échangeant sur les bonnes pratiques dans la joie et la bonne humeur.



La section filles de moins de 13 ans a su mettre à profit l'entente avec Montigny-lès-Metz pour



Quant à la section des moins de 9 ans et moins de 11 ans, elle a su mettre à profit le début de saison avec la mise en place d'entraînements les mardis soir. Malheureusement les enfants n'ont pas encore pu participer à des compétitions mais cela ne saurait tarder.

N'oublions pas la section baby hand qui permet à vos petits bout'choux de découvrir ludiquement le handball.

Le Handball Club de Plappeville est dynamique et a encore plein de projets à vous faire découvrir.

N'hésitez pas à nous connecter par téléphone au 06 51 51 21 07 ou par mail 5657115@ffhandball.net si vous ou vos enfants souhaitez nous rejoindre.





À votre service ...

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi
le matin de 8h à 12h.

Les lundi, mardi et jeudi
l'après-midi* de 15h à 17h.

(* sauf pendant les vacances)



14 rue Paul Ferry
57 050 Plappeville
Tél : 03 87 30 40 75
Courriel : accueil@plappeville.fr
<http://www.plappeville.fr>



PROCHAINE REVUE

Le prochain « Vivre à Plappeville » sortira en mars 2023.

Les articles et les photos que vous souhaitez faire paraître devront parvenir en mairie (revue@plappeville.fr) pour le **28 février au plus tard**.

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères (bac noir) et la collecte sélective (bac jaune) ont lieu le mardi matin, y compris les jours fériés.

Merci de sortir les bacs la veille après 19h ou le matin même avant 6h, et de **les rentrer le plus rapidement possible**.

Déchetterie

Rue de la Houblonnière - Metz Nord

Horaires d'ouverture :

lundi et jeudi de 14h à 18h30

mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 18h30

dimanche de 9h30 à 12h30

fermée les jours fériés

permanence Emmaüs le 2^{ème} samedi du mois de 9h30 à 16h

Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.

Aussi, les jeunes (garçons et filles) nés entre octobre et décembre 2006 sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leurs parents. Les jeunes, nés en janvier, février et mars 2007, devront se présenter en mairie après leur date anniversaire.

E n B r e f

Conteneurs

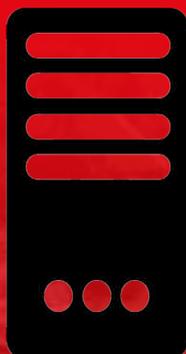
Des conteneurs à verre et à papier sont à votre disposition à la salle polyvalente, au stade et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

Des « Cubi vêtements » sont également installés place Thiam et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

Ramassage des objets encombrants

Il vous faut prendre rendez-vous via le site internet www.metzmetropole.fr en cliquant sur « enlever mes encombrants » sur la page d'accueil. Vous n'avez pas internet : vous pouvez appeler la mairie qui se chargera de la procédure.

Les actus et infos de Plappeville



www.plappeville.fr



www.facebook.com/plappeville/



Téléchargez l'appli « CityAll »
sur votre mobile,
et choisissez « Plappeville »

Tous les 3 mois



Vivre à Plappeville

